

Mon Père m'avait fait promette

A handwritten musical score for a folk song. The tempo is indicated as $\text{J}=80$. The key signature is $\frac{2}{4}$, and the time signature changes to $\frac{3}{4}$ for the second section. The lyrics are written below the notes. The first section ends with a repeat sign and two endings. Ending 1 continues the melody, while ending 2 begins with a new section.

Mon pè-re m'a-vait fait pro-met-te - te de me ma-
rier bien ri-che- ment et ha! ha! ha! — de me ma-
rier bien ri-che- ment.

Mon père m'avait fait promette
Mon père m'avait fait promette
De me marier bien richement
Et ha! ha! ha!
De me marier bien richement

Mais il a pas tient sa promesse (...) il m'a mariée bien pauvrement (...)
Z'il m'a donné t-un vieillard bonhomme âgé de quatre-vingt-dix ans
Non pas de me donner un homme âge ah! de quinze ou seize ans
Quand j'lui ferais chauffer sa ch'mise je lui donn'rais z-en souriant
Non pas à toi vieillard bonhomme je te la donne en réchignant
Oh! taise-toi petite sotte tu parles un peu trop hardiment
Quand qu'tu y'étais dessur ton père que tu y'étais bien pauvrement
Tu y'avais des mechantes robes coudues z-avec du gros fil blanc
Mais à présent qu'tu y'en a quate coudues z-avec du fil d'argent
Quand c'que tu t'en vas t-à l'église trois de mes gend'i z-ah! l'accompagnant
Y'en a un qui port' la matine z-et l'aut' qui port' des beaux gants blancs
Et l'aut' qui port' la baïonnette pour les fair' ranger d'dans ton banc
Déranger-vous don' filles et femmes que madame ell' rent' dans son banc

Titre du Catalogue: *Le Mari de quatre-vingt ans* et *La Dame au miroir d'argent*

Chantée par Henri Sonier (67 ans) le 29/9/76, à Val-Comeau (Sheila, Co. Gloucester, Nouveau-Brunswick)

© Université Laval, Archives de Folklore, Collection Robert Bouthillier et Vivian Labrie, enregistrement no 1896

This song is a good example of “chanson en laisse”, the first formal category that C. Laforte presents in his study on the *Poétiques de la chanson traditionnelle française* and that comprises the first volume of the *Catalogue de la chanson folklorique française*, reviewed in this issue of the *Bulletin*.

Its structure is characteristic of the “laisse”, a song built on the line rather than the stanza. Each of the strophes may include repetitions and/or chorus formulae, but the poem itself is not a succession of stanzas (which would place it in the “strophic songs” category). Apart from the repetitions and choruses, it is a succession of isometric lines which conclude on the same assonance.

There are a lot of these “chansons en laisse” in the French traditional repertoire. Many of them come directly from the middle ages. Here are some more familiar examples of the form:

Trois beaux canards

Derrière chez nous y'a t-un étang
Trois beaux canards s'en vont baignant
Le fils du roi s'en va chassant
Avec son grand fusil d'argent
Visa le noir tua le blanc
(etc.)

A la claire fontaine

A la claire fontaine m'en allant promener
J'ai trouvé l'eau si belle que je m'y suis baigné
Sous les feuilles d'un chêne je me suis fait sécher
Sur la plus haute branche le rossignol chantait
(etc.)

Le Prisonnier de Nantes

Dans les prisons de Nantes il y'a t-un prisonnier
Que personne ne vas voir^g que la fille du geôlier
Un jour il lui demande qu'est-ce qu'on dit de moi
Le bruit court dans la ville que demain vous mourrez
(etc.)

The song “Mon père m'avait fait promette” is built out of sixteen feet lines, with feminine caesura (the mute “e” is always pronounced here) at the hemistich (the halfway point of each line), and assonanced pn the sound “an”. Its poetic formula, according to Laforte's propositions, is: 16: 8f 8m (an). This version presents some peculiar classification problems. It seems to be the conjunction of two different types, and it is for the moment regrouped under two generic titles: *La Dame au miroir d'argent* and *Le Marie de quatre-vingt ans*.

Concerning our own version reproduced here, I have tried to respect all the singer's peculiar pronunciation and words and have underlined where necessary for good comprehension of the text. Note also the abundant use of the euphonic “z” and “t”, and the frequent elision of vowels or syllables to permit the song to fit exactly into the melodic pattern.

Robert Bouthillier